

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE554

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« de l'agrément »,

les mots :

« d'agrément ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.